Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 298

Artikel: Il y a trois ans, M. Ritschard...
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1026754

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'indépendance pour 180 000 francs

180 000 francs, c'est donc la somme que les Etats et le National ont soustrait à la contribution annuelle que la Suisse doit verser à l'Unesco; en guise de protestation contre le sort fait à Israël lors de la dernière assemblée générale de cette organisation. Geste symbolique et plein de panache ? Sans même examiner le fond du litige, voyons l'attitude de la Suisse !

Aussi longtemps que le concert des nations a été dominé par les pays occidentaux, les décisions prises par les organisations internationales nous étaient objectivement favorables. Pas de problèmes pour notre politique de neutralité !

Mais la roue a tourné. Les nations du tiers monde occupent maintenant le devant de la scène, et les décisions qui se prennent nous font grincer des dents.

Dans ces conditions nouvelles, la neutralité est une potion difficile à avaler. Le vote des Chambres en est un exemple, alors que le Conseil fédéral avait imposé à la délégation suisse à l'Unesco une stricte attitude d'abstention.

Nous nous apercevons soudain que, même dans les organisations spécialisées, les débats se politisent. Là aussi cette découverte se fait au moment où les pays sous-développés donnent de la voix. Etrange hasard. Est-ce à dire qu'auparavant on ne faisait pas de politique à la FAO, à l'Unesco, à l'OIT ou au Gatt ?

Le Parlement helvétique n'a pas digéré la position de force qu'ont acquise récemment les pays producteurs de pétrole. Il est difficile de s'habituer à ne plus tenir le balai par le manche. Un député a décrit la décision des Chambres comme un geste d'indépendance de la part de la Suisse. Personne pourtant n'a jamais été troublé par le lien ombilical qui nous lie à l'Allemagne en matière économique. L'indépendance sélective...

La décision des Chambres est dérisoire. C'est la grogne d'un enfant vexé qui s'est heurté à une réalité déplaisante. Elle montre que nous sommes encore tentés par le splendide isolement, par le repli sur une autonomie mythique.

Il y a trois ans, M. Ritschard...

« La République fédérale d'Allemagne a établi un programme-cadre de recherche énergétique, qui est doté d'un milliard et demi de marks. Les Etats-Unis de l'Amérique, l'URSS, Israël, l'Australie et d'autres pays ont, eux aussi, affecté des fonds énormes à la recherche. A la fin de l'année dernière, le gouvernement japonais a présenté un vaste programme national de développement de l'énergie solaire. Son importance technologique pourrait être comparée au programme d'atterrissage sur la une « Apollo ». Et, fait digne d'être noté, le soleil ne luit pas plus au Japon que chez nous.

» Donc, la recherche bat son plein dans le monde. Et nous, que faisons-nous ? L'industrie électrique suisse ne pourrait-elle pas participer quelque part à un programme et financer au moins un domaine partiel, soigneusement choisi, de la recherche ? Nous consommons annuellement quelque 30 milliards de kilowatts-heure d'énergie électrique. Un dixième de centime par kWh représenterait 30 millions de francs par an. Je pense que le consommateur suisse accepterait une telle charge, à condition que les fonds soient utilisés pour une recherche judicieuse. On prouverait ainsi aux adversaires des centrales nucléaires que l'on recherche vraiment d'autres solutions.

» J'estime que votre association devrait sérieusement examiner l'institution d'un fonds de recherche et j'espère que l'industrie des agents énergétiques polluants ne tardera pas à suivre cet exemple. »

De la réflexion globale au coup par coup

Rappelez-vous, ces lignes, et d'autres encore, avaient fait sensation : il y a un petit peu plus de trois mois le conseiller fédéral Ritschard, s'adressant aux représentants de l'Union des centrales suisses d'électricité, refusait en quelque sorte le fait accompli nucléaire et plaidait pour une politique énergétique réfléchie (même s'il admettait que la fission nucléaire serait l'unique solution envisagée pour les prochaines décennies). Depuis lors, on est revenu, semble-t-il, au terre à terre, au « coup par coup » qui interdit toute vue d'ensemble.

Ainsi du rationnement. Le Conseil fédéral, par la volonté du Parlement, a aujourd'hui la compétence de rationner l'énergie. Le transfert des responsabilités ayant eu lieu, il semble normal d'attendre la pénurie pour édicter des mesures d'économie... Pourquoi ne pas mettre en discussion dès aujourd'hui, et même si la pluie d'automne a rempli les lacs artificiels et retardé les échéances fatales, des solutions qui garantiraient par exemple une juste répartition du rationnement, s'il est appelé à devenir inévitable ?

L'atome sur sa lancée

Ainsi de la politique de l'énergie. Au chapitre des mesures concrètes dans le domaine énergétique, seule la construction de centrales nucléaires semble s'imposer d'elle-même, toute autre initiative étant repoussée jusqu'à la parution du rapport sur la conception globale de l'énergie, rapport qu'il ne faut pas attendre avant 1977...

Verba volant !